

Miss Morley



CANADA

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

N° 70/14

TRADUIRE UNE CAUSE COMMUNE EN UNE ACTION COMMUNE

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, faite dans le cadre de la discussion générale de la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le 24 septembre 1970.

...Il y a quelques semaines à peine, le cessez-le-feu au Moyen-Orient et les propositions de négociations visant à régler ce conflit ont donné lieu à un optimisme prudent. Aujourd'hui, nous faisons face à une situation des plus sérieuses au Royaume de Jordanie, situation qui a déjà provoqué de nouveaux actes de violence et des affrontements sanglants. La bataille qui se livre en Jordanie risque d'entraîner les pays avoisinants; il a un danger constant que le conflit s'étende à des puissances plus éloignées. En l'occurrence, nous avons vu la menace à l'ordre mondial prendre plus d'ampleur. Je songe ici aux actes de piraterie aérienne: au Moyen-Orient, le fait nouveau et marquant est celui de retenir en otages des personnes innocentes en vue d'une rançon à des fins politiques ou autres, notamment dans le but de rendre plus difficiles encore les circonstances qui entourent le cessez-le-feu.

De nos jours, aucun gouvernement ne saurait rester indifférent devant les répercussions à grande portée que ce genre d'anarchie internationale pourrait entraîner. Je suis fermement convaincu que les mesures juridiques et techniques qu'étudie actuellement l'OACI, bien que nécessaires, ne sauraient fournir tous les éléments de la solution. Telle est l'opinion de mon gouvernement. Le détournement d'avions doit être considéré comme un acte intolérable, inexcusable et injustifiable, quels que soient les motifs qui animent les pirates.

Nonobstant ces nouvelles complications, les pourparlers de paix au Moyen-Orient sont bloqués parce que les parties en cause s'accusent réciproquement de violer le cessez-le-feu. Les parties qui ont établi ce cessez-le-feu, ainsi que les puissances qui l'ont appuyé, ne sont pas sans connaître le danger que comporte une voie à laquelle il devient de plus en plus difficile de trouver une issue.

L'évidente menace à la paix au Moyen-Orient est un défi à l'Organisation des Nations Unies, défi que tous les pays membres doivent relever en appuyant les efforts de l'ambassadeur Gunnar Jarring et de tous ceux qui travaillent à rétablir la paix dans cette région bouleversée.